

LES ÉVASIONS ET LE RECLASSEMENT DE CERTAINES
INSTITUTIONS À SÉCURITÉ MOYENNE—DEMANDE
D'EXPLICATIONS

M. Sean O'Sullivan (Hamilton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, c'est presque un honneur que d'être pris pour le député d'Ottawa-Ouest.

Je désire poser une question au solliciteur général et lui demander si, étant donné le nombre d'évasions dont ont parlé les autres députés, il y a maintenant un changement dans la politique du gouvernement en ce qui concerne les pénitenciers, changement qui entraînerait le reclassement de certains pénitenciers à sécurité moyenne comme pénitenciers à sécurité maximale et si une telle directive a été prise, pourquoi n'avons-nous pas été informés à l'appel des motions de ce changement de politique.

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, aucune directive n'a été donnée de transformer les établissements de sécurité moyenne en établissements de sécurité maximale. D'autre part, nous avons augmenté la sécurité autour des établissements de sécurité moyenne, mais nous n'avons pas modifié le programme, ni la sécurité à l'intérieur de ces établissements.

* * *

AIR CANADA

LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CENTRE
D'ORDINATION À DORVAL—LE CAS DU CENTRE DE
WINNIPEG

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Il y a environ quatre semaines, j'ai demandé au ministre si les centres d'ordinateurs d'Air Canada seraient transférés de leurs emplacements actuels et réunis à Dorval. Est-ce que le ministre a des renseignements à ce sujet?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai posé la question à Air Canada à la première occasion et je n'en ai pas encore reçu de réponse, mais j'irai de nouveau aux renseignements et je donnerai la réponse au député.

* * *

LES TRANSPORTS

L'AUGMENTATION DES TARIFS DES NAVIRES
OCÉANIQUES AU PORT DE VANCOUVER

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Étant donné que le gouvernement a augmenté les tarifs des ports de Vancouver de 3 cents la tonne nette à 3 cents la tonne brute et que cette augmentation signifie en moyenne que les navires océaniques utilisant ce port devront payer 60 p. 100 de plus, et étant donné que le port a réalisé un bénéfice l'an dernier de 1.5 million de dollars, le ministre peut-il nous expliquer pourquoi l'augmentation était nécessaire?

● (1500)

M. l'Orateur: A l'ordre. Ce genre de question n'est pas réglementaire. Le député invite le ministre à donner une explication qui doit normalement être donnée à l'appel des motions.

Questions orales

LA SANTÉ

LES MÉDICAMENTS D'ORDONNANCE—L'INCIDENCE DES
FRAIS PUBLICITAIRES SUR LES PRIX

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné que le ministre a proposé que les lois fédérales et provinciales soient modifiées afin de permettre une publicité directe des médicaments d'ordonnance à bas prix, le ministère a-t-il entrepris une étude pour déterminer l'effet des frais publicitaires sur le prix des médicaments d'ordonnance?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Non, monsieur le président.

* * *

[Traduction]

LE RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

L'ACCÉLÉRATION DE L'EXAMEN DES APPELS
CONCERNANT LES DEMANDES DE PENSIONS
D'INVALIDITÉ

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social si son ministère a découvert une formule pour mettre fin aux retards à l'examen des appels concernant les demandes de pensions d'invalidité du Régime de pensions du Canada.

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, la Chambre a adopté hier une motion portant première lecture d'un projet de loi tendant à venir en aide aux personnes qui désirent en appeler des décisions du ministre lorsqu'il se produit des cas d'incapacité totale ou partielle. Quant à la question soulevée par l'honorable député, je suis d'avis que s'il examine les réponses que j'ai déjà déposées à la Chambre, les délais ne sont pas excessifs à l'heure actuelle.

[Plus tard:]

[Traduction]

LA RÉÉVALUATION DE LA DÉFINITION DES MOTS
«INVALIDITÉ GRAVE ET PROLONGÉE»

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné le nombre de cas en suspens, qui attendent une décision du ministre, le ministre envisagerait-il de faire une réévaluation de la définition des termes «invalidité grave et prolongée» en ce qui concerne les pensions du Canada?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, la question de l'incapacité est prévue dans la loi actuelle et tout changement supposerait un amendement à cette loi, chose qui sera d'ailleurs discutée avec les provinces au cours de l'automne, alors que nous réviserons toute la situation actuelle à l'égard de l'opération du Régime des rentes du Canada.